

## Définition – contexte

Le Parc naturel régional de la Sainte-Baume, créé le 20 décembre 2017, rassemble 28 communes à cheval sur les départements du Var et des Bouches-du-Rhône. Il a pour missions de protéger le patrimoine, notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages ; de contribuer à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie ; d'assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ; de réaliser des actions expérimentales dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherches (art R333-1 du Code de l'Environnement).

Les espaces forestiers, occupant 70 % de la surface du Parc, constituent des espaces de vie et d'activités (tourisme, activités de loisirs et de détente, exploitation du bois, maintien des sols et de l'équilibre écologique...) diversifiés et remplissent de multiples fonctions économiques, sociales, paysagères et environnementales.

Le Parc naturel régional de la Sainte-Baume **recrute 6 écocardes saisonniers à mi-temps** pour travailler en binôme sur les sites des sources de l'Huveaune (Nans-les-Pins) et de la Forêt Domaniale de la Sainte-Baume (Plan d'Aups) et en fonction des besoins sur le site des Gorges du Caramy (Tourves).

## Missions & Activités

Les écocardes placés sous l'autorité du directeur du Parc seront encadrés par les deux écocardes permanents du Parc.

Travaillant en binômes et trinômes sur le terrain, leur rôle consistera à :

- **expliquer** aux usagers de l'espace naturel la réglementation en vigueur sur les différents sites
- **sensibiliser** les visiteurs sur la fragilité des sites et les bons comportements à adopter en milieu naturel
- **informer** les visiteurs sur l'outil Parc naturel régional et les lieux de découverte du territoire (patrimoine naturel et culturel) et transmettre les messages portés par le Parc de la Sainte-Baume en lien avec sa Charte
- **recenser** quantitativement et qualitativement la fréquentation du public
- **alerter sur d'éventuelles incivilités, comportements inadaptés, non-respect de la réglementation en vigueur...**

## Type et durée du contrat

CDD à mi-temps sur la base de 18h/semaine (principalement les mercredis, week-end et jours fériés) du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai 2024. Ce CDD pourra être éventuellement prolongé à temps complet pour le reste de la saison estivale jusqu'à fin août 2024 sur des postes de Gardes Régionaux Forestiers.



Une autre vie s'invente ici

## Compétences, connaissances requises et aptitudes

### Profil recherché :

- Capacité de travail en équipe
- Sensibilité à l'environnement
- Connaissance géographique du territoire du Parc de la Sainte-Baume
- Goût pour la communication orale, contact avec le public, sens de l'écoute et de l'observation
- Aisance relationnelle, rigueur et diplomatie
- Respect de la hiérarchie
- Respect d'un planning préétabli (avec des week-ends et jours fériés travaillés)
- Pratique de l'anglais fortement souhaitée, la pratique d'autres langues étrangères serait un plus
- Capacité de travail en extérieur (autonomie en espace naturel, ne pas être sensible à la chaleur)
- Dynamisme et réactivité, bonne résistance physique

### Conditions d'exercice :

- Localisation : bureau du Syndicat mixte à PLAN D'AUPS SAINTE-BAUME et déplacements sur les sites d'intervention en véhicules de service
- Conduite de véhicule : permis B + véhicule personnel obligatoire
- Matériel / Uniforme : travail en tenue / uniforme
- Efforts physiques : présence régulière sur le terrain nécessitant une bonne condition physique
- Contraintes horaires : activité exercée en journée principalement les mercredis, les week-end et jours fériés. Flexibilité toutefois à prévoir (conditions météo et autres aléas)
- Salaire indicatif : SMIC horaire
- **Date de prise de poste : 3 avril 2024**

## Recrutement

### **Présentation de la candidature :**

Les candidatures (lettre de motivation + CV+ dernier arrêté de situation administrative pour les agents publics) sont à adresser par courriel à : [recrutement@cdg83.fr](mailto:recrutement@cdg83.fr)

- Préciser l'objet : « candidature au poste d'Écogarde saisonnier »
- Date limite de dépôt des candidatures : **5 février 2024**

### **Renseignements :**

Administratif : Centre de Gestion de la FPT [recrutement@cdg83.fr](mailto:recrutement@cdg83.fr)

Technique : Nikita MELUSSI - écogarde - 04 42 72 35 22

### **Documentation élémentaire**

Sur la structure et le projet de PNR Sainte-Baume : [www.pnr-saintebaume.fr](http://www.pnr-saintebaume.fr)